

En application de l'article R.423-6 du code de l'aviation civile, tout employeur doit notifier, avant l'exécution de toute activité aérienne, à la caisse de retraite, toute conclusion d'un contrat de travail avec un navigant professionnel ou stagiaire de l'aéronautique civile. Faute par l'employeur d'avoir effectué cette notification, celle-ci peut l'être par l'intéressé lui-même. Aucune des prestations prévues par le code de l'aviation civile, ne peut être versée si la notification mentionnée aux deux premiers alinéas n'a pas été faite.

- ⇒ L'obligation d'effectuer une DPAE
- ⇒ Les conséquences en cas d'absence de DPAE
- ⇒ Comment effectuer cette déclaration

## L'obligation d'effectuer une DPAE

Cette formalité est obligatoire, elle doit être effectuée avant l'exécution de toute activité aérienne.

Elle conditionne la couverture risques aériens du personnel navigant, notamment en cas d'accident aérien.

Vous devez déclarer la fonction du navigant.

## Les conséquences en cas d'absence de DPAE

Pour le navigant ou ses ayants droit :

- ☛ la CRPN refusera au navigant ou à ses ayants droit le versement des prestations prévues par son régime, notamment en cas d'accident aérien.

Pour l'employeur :

- ☛ la CRPN pourra être subrogée dans les droits de l'affilié et engagera la responsabilité de l'employeur défaillant, en l'assignant en réparation de préjudice et versement de dommages et intérêts.

## Comment effectuer cette déclaration (DPAE)

Vous pouvez saisir votre déclaration dans votre [espace employeur](#) ou adresser à la CRPN les éléments nécessaires par le biais de notre [formulaire de contact](#).

À défaut, la DPAE peut également être faite par courrier ou [courriel](#) à l'aide de l'imprimé CRPN « DECLARATION PREALABLE A L'EMBAUCHE DPAE ».

Cadre réservé CRPN

T : | | | | | | | | | |

**DOCUMENT A COMPLETER IMPERATIVEMENT AVANT L'EMBAUCHE  
ET A RETOURNER A LA CRPN  
SERVICE EMPLOYEURS**

## A - EMPLOYEUR

N° SIRET | | | | | | | | | | | | | | | | Code NAF (APE) | | | | | | | |

Nom ou Raison sociale : .....

Adresse de : .....

L'établissement : .....

Code postal | | | | | Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : + (indicatif) | | | | | | | | | | | | | |

Adresse e-mail : .....  
(Merci de n'en saisir qu'une et de l'écrire lisiblement)

## B - FUTUR SALARIE NAVIGANT

NOM de naissance : .....

NOM marital/d'usage : .....

Prénom : ..... Sexe (M ou F) | |

N° Sécurité sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | Clé : | | |

Date de naissance : | | | | | | | | | | | | | | | |  
jour mois année

Lieu de naissance : Département | | | Ville : .....

Pays : .....

**DATE PREVISIBLE D'EMBAUCHE** Jour | | | Mois | | | Année | | | | |

**Catégorie** ☐ Transport Aérien ☐ Travail Aérien ☐ Essai réception

**Fonction** (veuillez cocher la fonction du navigant dans la catégorie concernée)

☐ Pilote ☐ Expérimentateur ☐ Parachutiste ☐ Stagiaire Pilote ☐ Service matériel à bord  
☐ Mécanicien ☐ Hôtesse-Steward ☐ HHO/SMUH ☐ Stagiaire ☐ Ingénieur navigant d'essai  
☐ Autres (préciser la fonction) .....

**Il vous appartient de vérifier la qualification professionnelle du salarié,  
votre responsabilité civile et pénale est engagée dans la vérification du titre aéronautique.**

Adresse du salarié : .....

**Obligatoire** .....

Code postal | | | | | Ville : ..... Pays : .....

Les données personnelles enregistrées à partir de vos réponses font l'objet d'un traitement informatique par la CRPNPAC en tant que responsable de traitement en vue de la liquidation des pensions CRPN. Le Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés s'appliquent aux réponses faites sur ce formulaire. Vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles ainsi qu'un droit à la limitation au traitement de vos données. En outre, vous disposez du droit de définir des directives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de la CRPNPAC à : [protection.donnees@crpn.fr](mailto:protection.donnees@crpn.fr). Si vous estimez après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. Fait à .....

Le | | | | | | | | | |

Pour plus d'information : <https://www.crpn.fr/informatique-et-libertes/>

Signature

FORMULAIRE

Mise à jour octobre 2022